

Contribution à la République de l'ESS

Frédéric Tiberghien, Président de FAIR

La finance à impact social...un outil pour permettre aux citoyens de décider par eux-mêmes l'emploi de leur épargne !

Née au début des années 1980 d'initiatives d'acteurs de la société civile n'accédant pas au financement bancaire traditionnel pour lancer des projets à fort impact social puis environnemental, la finance solidaire n'a pas cessé de se développer. Se rattachant par sa naissance plutôt à l'économie solidaire, elle appartient clairement à l'économie sociale et solidaire (ESS) et contribue au financement de deux de ses grandes familles, les associations et les coopératives. Elle finance aussi une autre famille récemment rattachée à l'ESS, celle des entreprises sociales, particulièrement celles qui sont agréées ESUS (entreprises solidaires d'utilité sociale en vertu de la loi du 31 juillet 2014). Elle a donc des choses à dire sur la vision que doit porter l'ESS à l'avenir, même si cette vision est formulée sous l'angle du rôle de la finance.

Quelle est notre vision sur le rôle de la finance dans l'économie et la société ?

Notre vision est simple à exprimer dans la mesure où elle prend le contrepied du paradigme dominant, celui de la finance de marché, qui a révélé ses innombrables défauts et excès lors de la crise financière de 2008-2010 : une motivation unique, l'appât du gain financier à court terme et à n'importe quel prix, y compris la déstabilisation du système financier comme cela a été délibérément favorisé par le régulateur aux Etats-Unis ; moins il y a de contraintes prudentielles, mieux on se porte ; on ne prête qu'aux riches et on exige des garanties pour prêter ; on ne se prive pas d'aider ses clients à pratiquer l'évasion fiscale dans les paradis fiscaux où l'on est évidemment implanté ou à contourner des embargos internationaux ; on spéculé sur tout, les titres d'Etat, les devises, les matières premières...jusqu'au bitcoin ; on ne voit pas d'inconvénients aux délocalisations qu'on accompagne volontiers, en minimisant leurs conséquences (pertes d'emploi au Nord, désindustrialisation et appauvrissement relatif des classes populaires et moyennes, émissions de GES liées au transport international...)...

La finance solidaire finance pour sa part des projets à long terme, qui ne font pas l'objet d'une cotation sur les marchés financiers ; elle est au service de l'économie réelle et des territoires en privilégiant les circuits courts et les projets locaux non délocalisables ; elle cherche à maximiser l'emploi, surtout des catégories en marge du marché du travail ; elle met en œuvre un principe de transparence : l'épargnant sait exactement à quoi sert son argent et ce qu'il finance ; elle admet sans difficulté l'existence de règles et contraintes prudentielles mais revendique l'application du principe de proportionnalité car les projets financés sont de dimension modeste et ne présentent aucun caractère déstabilisant pour le système financier ; la rentabilité financière n'est pas la priorité de l'investisseur qui cherche à maximiser l'impact social et environnemental, qui doit être évalué et dont il doit être rendu compte...

En résumé, pour nous la finance est au service de l'économie réelle et de projets citoyens et doit concourir aux grandes transitions nécessaires pour accoucher du monde de demain (transition écologique et énergétique ; transition numérique ; développement du Sud...). Plusieurs formes de finance se sont successivement développées à cet effet : la finance solidaire, la finance responsable

(critères ESG et ISR), la finance verte, la finance éthique, la finance durable (pour financer les ODD), la finance à impact... Chacune est nécessaire car elles ne financent pas les mêmes choses, avec une exception toutefois : la finance solidaire finance des projets à dominante sociale, à dominante environnementale ou orientés vers le développement du Sud.

A quoi sert la finance solidaire aujourd'hui ?

La finance solidaire prouve depuis plus de trente ans qu'elle répond à des enjeux sociaux et environnementaux en permettant de créer des emplois, de financer des entreprises qui replacent l'humain au cœur de l'économie ainsi que des projets citoyens engagés qui participent aux transitions.

Quand la crise sanitaire s'est installée l'an dernier en France et dans le monde, l'épargne solidaire a bondi de 5 milliards d'euros, témoignant de l'engagement des Français en faveur de la solidarité à un moment où se sont creusées les inégalités sociales. Même si ce bond de 33 % découle aussi de l'épargne forcée des ménages durant cette période, il est un indicateur fiable de l'intérêt grandissant des Français pour une finance plus vertueuse. Les épargnants solidaires ont en effet permis en 2020 de verser 3,8 M€ de dons à des associations et de générer 566 M€ de financements solidaires pour soutenir des projets à vocation sociale et/ou environnementale et de développement au Sud.

Parallèlement à l'extension régulière de la communauté d'épargnants solidaires¹, nous observons que les Français, lassés des dérives et scandales financiers, manifestent leur aspiration à plus de transparence et leur envie de faire des choix éclairés sur l'utilisation leur épargne. Depuis plus de 150 ans, les acteurs de l'ESS ont développé des modèles économiques orientés par une éthique qui place l'homme plutôt que le profit au cœur de son fonctionnement. La finance solidaire est un outil au service de ces modèles qui ont fait leurs preuves et qui évoluent sans cesse, avec notamment les jeunes licornes dont l'ambition est de construire un système économique entièrement coopératif et non pas fondé sur la concurrence sans merci.

Pour construire la République de l'ESS, nous nous appuyons sur des fondations solides (le premier label financier en France, le label Finansol, et une communication grand public pour sensibiliser les épargnants sur le levier que constitue le placement de leur épargne) et nous développons de nouveaux outils pour améliorer les circuits de financement de cette économie engagée et diversifier les produits proposés par nos membres aux souscripteurs. Nous voulons faire changer d'échelle la finance solidaire pour que chaque citoyen puisse pleinement utiliser son épargne pour changer la société et pour pouvoir financer les projets, de plus en plus nombreux et nécessaires, qui contribuent à l'inclusion sociale.

Comment transformer nos modes de financement et à travers eux nos modes de production et de consommation ?

Pour bâtir cette République de l'ESS, pour faire grandir la finance à impact social dans les années à venir, nous avons tous un rôle à jouer.

- ✓ En tant que citoyen, nous avons le pouvoir d'ouvrir des livrets d'épargne solidaire et de choisir de financer des projets à forte utilité sociale avec notre épargne salariale. Nous pouvons investir solidaire et devenir acteurs de notre épargne.

¹ En 2017 et 2018, 366 000 et 423 000 produits solidaires avaient été souscrits. Ce chiffre est passé à 820 000 en 2019 et à 837 000 en 2020.

- ✓ En tant qu'investisseurs institutionnels, nous pouvons décider de nous acculturer à une finance qui doit se développer pour répondre, d'une part, aux attentes des citoyens et, d'autre part, à des problématiques sociétales auxquelles la finance classique n'apporte aucune solution.
- ✓ En tant que législateur ou décideur public, nous pouvons changer les règles en vigueur pour permettre à toutes les parties prenantes d'investir dans l'économie sociale et solidaire, nous pouvons soutenir l'actionariat solidaire, ainsi qu'accompagner et soutenir les transitions sociales et environnementales en France, en Europe et dans les pays du Sud. Nous pouvons aussi soutenir les évolutions souhaitables du droit européen, par exemple en promouvant la reconnaissance d'une nouvelle catégorie d'entreprises entre l'entreprise à but lucratif et l'entreprise à but non lucratif, l'entreprise à lucrativité limitée qui réinvestit la majeure partie de son résultat dans le projet collectif.
- ✓ En tant que collectivités locales, nous pouvons appuyer le développement des monnaies locales, impulser la création de livrets d'épargne régionaux, sensibiliser les citoyens aux finances alternatives. Nous pouvons nous emparer d'outils financiers innovants comme les contrats à impact social pour résoudre, dans le respect d'une charte de bonne utilisation élaborée par FAIR, des problèmes sociétaux restés sans réponse satisfaisante (lutte contre l'illettrisme ; réinsertion des sortants de prison ; prévention de certains risques de santé publique...) et renouveler les politiques publiques.
- ✓ En tant qu'acteurs de l'ESS, nous pouvons partager ensemble notre vision du monde, celle de demain, en incarnant nos valeurs et nos missions dans le débat public et en montrant ce que nous faisons. Nous pouvons améliorer nos pratiques et renforcer notre démarche sur la mesure de l'impact social. Nous pouvons participer à et renforcer nos actions d'information et d'éducation à la finance inclusive.
- ✓ En tant qu'acteurs financiers, nous avons la responsabilité d'innover et de construire des produits financiers toujours plus solidaires et accessibles mais surtout de donner le choix aux épargnants de placer leur argent là où cela présente du sens pour eux.

Quel héritage et projet républicain la finance solidaire porte-t-elle ?

Comme toute l'ESS, la finance solidaire vise à incarner certains des grands principes républicains, à commencer par l'égalité et la fraternité.

Dans les organisations financées, est mise en œuvre une gouvernance démocratique qui respecte la règle « une personne, une voix », encourage la participation des parties prenantes à la gouvernance de l'organisation, veille à l'encadrement des rémunérations dans les entreprises agréées ESUS, permet à des hommes et des femmes qui ne sont pas bancarisés ni dotés en capital de créer des entreprises dans les pays du Sud grâce au microcrédit et sans avoir à fournir de garanties, démocratise l'accès à l'épargne et à l'investissement (je pense par exemple aux clubs Cigales et à d'autres initiatives similaires...) etc.

La fraternité est également sous-jacente à la plupart des projets financés dès lors qu'ils visent l'inclusion sociale ou environnementale de populations souvent en marge de la société. Je pense à tous les projets qui visent à améliorer l'emploi des chômeurs ou des personnes en insertion par l'activité économique, qui comblent les défaillances criantes du marché, par exemple dans le logement très social, qui permettent à de jeunes agriculteurs de s'installer pour se lancer dans l'agriculture

biologique, aux coopératives qui développent les énergies renouvelables en mobilisant les citoyens d'une localité et préviennent de cette manière la contestation de ces projets...

Cette fraternité se traduit aussi par l'accompagnement des bénéficiaires des financements solidaires par des financeurs solidaires qui conseillent les créateurs de jeunes pousses qui représentent l'emploi de demain. Cet accompagnement mobilise aussi de nombreux bénévoles car, en matière d'inclusion sociale, l'efficacité de l'action dépend souvent d'un solide accompagnement.

Bref, l'égalité, la fraternité, la coopération –non l'économie n'est décidément pas la guerre de tous contre tous-, la solidarité ne sont pas des notions du passé qu'il faudrait jeter aux orties. A une époque où de fins observateurs soulignent la fragmentation croissante de notre société, si nous ne relevons pas l'étendard de ces principes républicains, nous préparons une société peu vivable pour les générations futures.

*

Chez FAIR, née de la fusion récente de Finansol et de l'iiLab, nous nous engageons à écrire une nouvelle page de l'histoire de la finance solidaire, à faire grandir notre communauté de la finance à impact social pour répondre aspirations des épargnants et des investisseurs, qu'il s'agisse de particuliers ou d'investisseurs institutionnels. Nous nous engageons à défendre le droit de chacun à choisir une finance inclusive au service d'un meilleur impact social et environnemental. Notre label Finansol est un gage de transparence et un repère qui éclaire les épargnants dans la jungle d'un secteur financier parfois difficile à comprendre et à appréhender.

La finance solidaire et la finance à impact social sont des outils en constante évolution qui rendent le pouvoir de décider aux citoyens. Ils sont mobilisables pour construire la République de l'ESS, pour financer des projets à forte utilité sociale ou environnementale, pour développer une économie plus solidaire et irriguer les territoires avec des projets innovants, pour changer notre société. FAIR s'inscrit résolument dans cette dynamique en mobilisant tous les acteurs engagés.

Notre objectif ? Faire en sorte que les investisseurs, particuliers ou institutionnels, placent au moins 1% de leur patrimoine financier (contre 0,36% de 5650 milliards d'euros en 2020) dans des produits d'épargne solidaire ou des fonds qu'ils gèrent dans des investissements à impact social d'ici 2027.